

DÉBAT SUR LA SANTÉ DE LA FEMME

## LA MOITIÉ DE LA POPULATION EN ÂGE DE PROCRÉER EST CÉLIBATAIRE

■ La santé des femmes et leurs enfants a été au centre des débats hier, entre des médecins, des chercheurs et des psychologues à l'INSP. Une réflexion s'impose, ont souligné à l'unanimité les intervenants. *«L'intérêt de cette réflexion est motivé par le souci de mieux appréhender la réalité de ce thème "Santé des femmes" marquée par un double constat. Le fait de la morbidité et surtout de la mortalité différentielle qui pointe l'intervention de facteurs, autres que biologiques, et en particulier les occurrences culturelles»*, a tenu à préciser Faïka Medjahed, chargée du service santé

femme à l'INSP. Il est donc, selon eux, important de réadapter un système de santé face au changement démographique et le cycle de vie des femmes. Le directeur des études et analyses de l'évolution des indicateurs sociaux pertinents au Commissariat général à la planification et à la prospective, Fouzi Amokrane, a indiqué que la moitié de la population algérienne en âge de procréer est célibataire. Il a précisé que le nombre des femmes en âge de procréer (entre 15 et 49 ans) est de 11 millions soit un taux de 54% de la population âgée de 15 à 49 ans. La moyenne d'âge de mariage des deux sexes est de 30

ans, a-t-il indiqué, en signalant que cela est dû à plusieurs facteurs, notamment l'augmentation du niveau d'instruction de la femme. Pour M. Amokrane, le recul de l'âge du mariage a entraîné automatiquement un rétrécissement de l'intervalle intergénéral (espacement des naissances), ce qui pourrait constituer un sérieux problème de santé publique pour la maman et les enfants. La moyenne de procréation varie entre un et trois enfants par femme ces dernières années en dépit de l'augmentation du taux de naissances (850 000 en 2009) et le recul de la mortalité néonatale (de 35 à 23 décès pour 1000